

membres d'une seule famille, que chaque province sera traitée sur le même pied d'égalité que l'autre et que les provinces nanties viendront en aide à celles qui le sont moins. C'est seulement ainsi qu'on fera un pas vers la mise en place d'une politique nationale. Il faudrait essayer d'atténuer l'importance des industries extractives pour mettre l'accent sur les industries de fabrication, génératrices d'emplois. Les provinces qui dépendent largement des industries de ressources se verraient offrir une nouvelle politique des transports qui leur permettrait d'attirer chez elles plus d'industries qu'auparavant. Dans la mesure où les revenus d'une province auront fléchi par suite d'un changement de politique nationale, la perte de revenu sera compensée par les provinces dont la situation s'est améliorée.

Le ministre vient récemment d'occuper son poste. C'est un homme jeune et qui essaie d'aller de l'avant. Il voudrait devenir premier ministre et je le lui souhaite, car il est un peu plus poli que l'actuel détenteur du poste. Il

pourrait vaincre le mauvais sort. L'occasion s'offre à lui de devenir un héros et de faire preuve d'entreprise et d'ingéniosité eu égard aux problèmes que ses prédécesseurs ont, dans une large mesure, négligés. Nous autres de ce côté-ci de la Chambre, lui souhaitons bonne chance et lui offrons nos conseils avisés sur ce qu'il devrait faire et nous espérons qu'il les acceptera.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, étant donné que mon préopinant ne m'a laissé que quatre minutes, ne pourrais-je pas signaler qu'il est 6 heures et remettre mon intervention à demain?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre est-elle d'accord pour reconnaître qu'il est 6 heures?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à deux heures demain après-midi.

(A 5 h 56, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)